

**Le préapprentissage permet de se familiariser avec un métier tout en améliorant ses connaissances scolaires. A la fin de l'année, une attestation est délivrée par l'école professionnelle ou de métiers.**

En détail

La formation professionnelle comporte de la pratique et de la théorie. Les élèves ayant choisi un métier, mais qui ne sont pas certains de pouvoir suivre avec succès les cours professionnels intégrés à la formation, peuvent envisager d'entrer en formation par un préapprentissage. Cette mesure permet en effet aux élèves concernés de se familiariser pendant un an avec un métier tout en mettant à niveau ses connaissances scolaires.

Au programme

Pendant quatre jours par semaine, les préapprenți-e-s assument des tâches généralement confiées à un apprenti-e de 1<sup>re</sup> année. Un jour par semaine, ils suivent des cours de rattrapage scolaire à l'école professionnelle, principalement du français et des mathématiques. Comme les jeunes en formation professionnelle duale, les préapprențis touchent un salaire, bénéficient de cinq semaines de vacances et d'allocations familiales.

En école de métiers aussi

Pour certaines professions, il existe une classe de préapprentissage à plein temps dans une école de métiers. C'est le cas, par exemple, au Centre professionnel du Nord vaudois à Yverdon ([www.cpnv.ch](http://www.cpnv.ch)) et à l'Ecole technique-Ecole des métiers de Lausanne ([www.etml.ch](http://www.etml.ch)) pour les métiers du bois, de la polymécanique et de l'informatique, à l'ERACOM ([www.eracom.ch](http://www.eracom.ch)) pour les métiers des arts graphiques et du multimédia et au CEPV pour les métiers artistiques (voir la fiche **Préapprentissage artistique**). Le COFOP propose également des préapprentissages (voir la fiche **COFOP-Chartem**).

Les classes sont composées de 6 à 12 élèves et l'enseignement est individualisé.

**La DGEP enregistre entre 200 et 300 contrats de préapprentissage chaque année.**

Et après?

Le préapprenți ou la préapprenție peut être engagé-e par la même entreprise ou la même école de métiers pour commencer une formation professionnelle initiale en 3 ou 4 ans en vue d'un CFC. Si les lacunes scolaires n'ont pas pu être comblées, il ou elle devra peut-être envisager, d'abord, une formation professionnelle en 2 ans (AFP).

Comment s'inscrire?

- Préapprentissage dans une entreprise (dual)

Il faut trouver une entreprise proposant des places d'apprentissage ou de préapprentissage (adresses sur [www.vd.ch/orientation](http://www.vd.ch/orientation), bouton Places d'apprentissage) et signer un contrat. Le psychologue conseiller ou la psychologue conseillère en orientation, qui peut aider les élèves concernés dans la recherche d'une place, constitue un dossier de demande de préapprentissage.

*Renseignements complémentaires auprès de la Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP), tél. 021 316 6304.*

- Préapprentissage en école de métiers : deux possibilités

- 1) Sur examen (concours d'entrée) organisé par l'école de métiers concernée. Voir la rubrique Délais d'inscription sur le site [www.vd.ch/orientation](http://www.vd.ch/orientation).
- 2) Inscription via le dossier "Ecole - formation professionnelle" (T1) disponible auprès du secrétariat de l'établissement secondaire ou sur le site [www.vd.ch/orientation](http://www.vd.ch/orientation). Délai d'inscription: **6 mai 2011**.

**Cette deuxième possibilité est exclue pour le préapprentissage au CEPV.**

Renseignements

Auprès du psychologue conseiller ou de la psychologue conseillère en orientation de son établissement scolaire ou au [Guichet de la transition 1](#) de sa région.

**Des questions sur les formations et les professions?**

L'information continue sur [www.vd.ch/orientation](http://www.vd.ch/orientation).